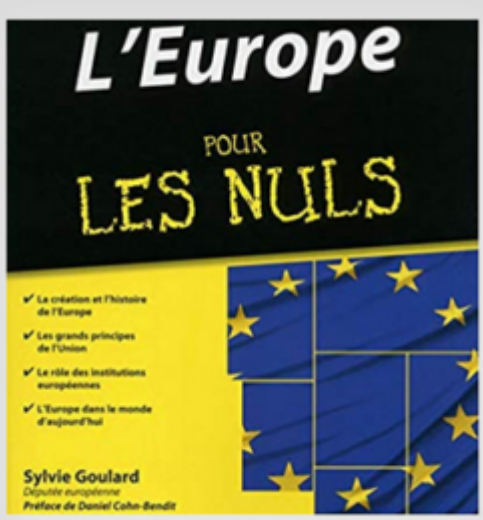
L’EUROPE POUR LES NULS : AUTEURE SYLVIE GOULARD



Non non ce n’est pas une fake news. C’est bien Sylvie Goulard qui est l’auteure de cette version des Nuls. Amusant non, de faire sa propre promotion avant l’heure ? Décidément le Président Macron qui promeut les femmes en politique n’a pas beaucoup de feeling dans ses choix. Après Nathalie Loiseau et ses propos désobligeants à l’endroit de ses collègues parlementaires c’est au tour de Sylvie Goulard, éphémère ministre de la Défense, de se faire remarquer par le désaveu cinglant de sa candidature au poste de commissaire européen ! Sacré camouflet pour le Président et sa « favorite ». J’en connais qui rigolent.

Petite parenthèse, le qualificatif de « Nul » ne s’applique pas évidemment au bagage intellectuel de la dame qui a réussi de brillantes études et qui d’ailleurs parle couramment 3 langues, mais à son comportement comme vous allez le découvrir dans la suite du billet.

82 députés européens contre 29 (tien, où étaient donc les autres ?) n’ont pas compris pourquoi ce qui fait obstacle à la candidature d’un ministre en France n’empêche pas d’être Commissaire à Bruxelles. Ces députés se sont probablement souvenus que madame Goulard, en juin 2017, a dû démissionner de son poste de ministre de la Défense à cause de l’affaire des assistants parlementaires européens supposés fictifs

qu’elle rétribuait. Le fait qu’elle ait remboursé 45.000 euros de salaire est un aveu de culpabilité qui n’a pas échappé auxdits parlementaires.

Autre « casserole » qui a certainement joué en sa défaveur et qui confirme que la postulante n’est pas un modèle de probité, elle a perçu, en sus de son mandat de député, un « complément de salaire » de 10.000 euros mensuels pendant 30 mois pour travaux réalisés aux bénéfices de l’institut Berggruen, un « réservoir d’idées » (j’adore l’expression) alimenté par le financier du même nom à la réputation sulfureuse.

Malgré ces casseroles et son ton jugé « morgue et condescendant » pendant l’audition devant les parlementaires européens, madame Goulard n’est pas définitivement écartée de ce poste de Commissaire où elle sera supposée s’occuper du marché unique, de l’industrie, de l’audiovisuel, de la Défense et de l’espace. Excusez du peu ! Elle doit effectivement être rejugée par les députés au cours d’une seconde audition. Nous saurons alors si Emmanuel Macron aura réussi finalement a imposer sa candidate.

Dans l’affirmative, de vrais assistants lui seront alors nécessaires pour mener à bien ses multiples dossiers et nous aurons « en même temps » la confirmation que les parlementaires ne sont là que pour avaliser les directives de l’exécutif européen.

Photo : https://www.amazon.fr/LEurope-pour-Nuls-3e-%C3%A9dition/dp/2754055681